



## BILAN DE LA TRÉSORERIE

- RAPPORT FINANCIER 2019-2020
- PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021



Table des matières

<b>Bilan de la Trésorerie (rapport financier et prévisions budgétaires)</b>	<b>4</b>
<b>Changements de titulaire en 2019-2020</b> .....	<b>4</b>
<b>SUIVI des recommandations de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2019</b> .....	<b>4</b>
<b>Bilan de l'exercice 2019-2020</b> .....	<b>6</b>
Rapport financier 2019-2020 - Prévisions budgétaires 2020-2021 .....	6
Débours de plus de 1 000\$ .....	7
<b>Dons</b> .....	<b>9</b>
<b>Animation syndicale</b> .....	<b>10</b>
<b>Fonds de grève</b> .....	<b>11</b>

## Bilan de la Trésorerie (rapport financier et prévisions budgétaires)

Titulaires :

France Demers (intérim d'Éric Martin, février-juin 2020)

Éric Martin (janvier-février 2020)

Didier Bérard (intérim de J. Guyot, août-décembre 2019)

Julie Guyot (élue en mai 2019; n'a occupé le poste qu'en transition: juin-juillet 2019)

### Changements de titulaire en 2019-2020

De très nombreux changements de titulaire ont eu lieu en 2019-2020 au poste de la Trésorerie, ce qui a rendu ardu un suivi aussi régulier des dossiers.

Judith Séguin-Brodeur n'ayant pas demandé de renouvellement de mandat à la fin de 2019, c'est Julie Guyot qui a été élue pour 2019-20, laquelle a dû renoncer à entrer en fonction pour cause d'invalidité. Didier Bérard (vice-président à la convention collective) a assumé l'intérim tout l'automne. Puis, Éric Martin (élu en décembre 2019) a pris le relai à partir de janvier 2020; malheureusement, il a dû quitter lui aussi en congé d'invalidité dès février; l'assemblée a alors élu France Demers en intérim en mars, laquelle a donc terminé le mandat 2019-2020.

De plus, le début de la pandémie a compliqué la transition due au changement de titulaire à la trésorerie en mars.

### SUIVI des recommandations de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2019

Que l'assemblée générale du SPPCEM adopte les recommandations suivantes en suivi au Rapport du comité de surveillance des finances (adoptée à l'unanimité).

- 1. Diviser le poste budgétaire « Comités syndicaux » afin d'avoir les deux postes suivants : « Comités syndicaux » et « Divers ». Le poste budgétaire « Divers » servirait, entre autres, à offrir des présents à des membres impliqués (ou s'étant grandement impliqués) dans le syndicat qui vivent une situation particulière.**

Le tableau corrigé des prévisions budgétaires 2019-2020 a été présenté à l'assemblée générale du 19 octobre 2019. Comme le recommandait le comité de surveillance, un budget de 700\$ a été déplacé dans le poste budgétaire *Divers*.

- 2. Présenter, pour adoption lors d'une AG de l'automne 2019, une politique de dons qui respectera les lignes directrices proposées par le comité de surveillance des finances et qui invitera les membres à se prononcer sur la pertinence de mettre sur pied un comité de dons.**

Les nombreux changements de titulaires à la Trésorerie au cours de l'année, ainsi que le contexte de pandémie à partir de la mi-mars, ont fait en sorte de reporter la réalisation de cette recommandation. Toutefois, alors que le comité exécutif avait l'impression qu'une politique de dons n'avait jamais été mise en forme officiellement par le SPPCEM, un document présentant une telle politique, sous forme de recommandations, a été retrouvé dans les archives (elle daterait de déc. 2014). Cette politique pourra être étudiée en lien avec la politique de dons de la FNEEQ afin de poursuivre la réflexion sur les nouvelles balises qui avaient été suggérées par le comité de surveillance l'an dernier.

Quant à la question d'un comité de dons, il faudrait idéalement la soumettre à l'assemblée à la session automne 2020-2020, de manière à enclencher l'élaboration d'une politique officielle du SPPCEM.

- 3. Changer le poste budgétaire « Journal (impression) » pour « Journal (impression et périodiques) ».**

Le poste budgétaire n'a pas été modifié.

- 4. Vérifier ce qu'il y a dans le coffre-fort à la banque et le fermer si possible afin d'en sauver les frais.**

Cette recommandation est en cours de réalisation.

- 5. Ne faire aucun chèque sans reçu, comme cela a été fait lors des deux dernières années pour le DJ engagé pour le party de Noël. Un chèque ou un paiement devrait être émis seulement avec une pièce justificative.**

Malheureusement encore cette année, le DJ du party de Noël a été fait sans facture. Un effort sera fait afin que tout chèque soit émis avec une pièce justificative.

- 6. Accepter seulement les factures détaillées des membres de l'exécutif pour le remboursement de repas. Ne pas rembourser si le membre présente seulement un simple reçu de carte.**

Une pièce justificative détaillée doit être émise pour obtenir un remboursement.

- 7. Augmenter le nombre de rencontres pour le comité de surveillance des finances à environ 4 par année.**

Cette année, le comité de surveillance des finances s'est réuni plus souvent qu'à l'habitude dû aux changements de titulaires à ce poste. Pour l'année en cours, nous prévoyons nous réunir en janvier et en mai.

- 8. Modifier les Statuts et règlements du SPPCEM afin d'élire une personne remplaçante pour le comité de surveillance des finances.**

Rien n'a été fait à ce sujet.

- 9. Étudier la recommandation 9 concernant l'achat d'épinglettes pour la Journée internationale des droits des femmes (ainsi que d'autres achats de nature similaire) dans la perspective de nos engagements environnementaux.**

Le comité exécutif a pris la décision de réduire de moitié la commande habituelle d'épinglettes, soit en y consacrant un don de 150 \$ au lieu des 300\$ habituels.

## Bilan de l'exercice 2019-2020

### Rapport financier 2019-2020 - Prévisions budgétaires 2020-2021

#### Rapport financier 2019-2020 - Prévisions budgétaires 2020-2021

	Réel 2018-2019	Prévision 2019-2020	Réel 2019-2020	Prévision 2020-2021	%
<b>RECETTES</b>					
Cotisations perçues	699 625,37 \$	706 451,61 \$	732 196,62 \$	730 000,00 \$	103,64%
Revenus d'intérêts et placements	1 160,74 \$	1 000,00 \$	2 163,75 \$	1 000,00 \$	216,38%
Vente de café	3 117,00 \$	3 100,00 \$	1 984,00 \$	1 000,00 \$	64,00%
<b>Total des recettes</b>	<b>703 903,11 \$</b>	<b>710 551,61 \$</b>	<b>736 344,37 \$</b>	<b>732 000,00 \$</b>	<b>103,63%</b>
<b>DÉBOURS</b>					
De structure					
CSN	325 810,89 \$	328 158,17 \$	339 361,99 \$	339 096,68 \$	103,41%
FNEEQ	226 257,56 \$	227 887,62 \$	235 668,05 \$	235 483,87 \$	103,41%
CCM	31 676,06 \$	31 904,27 \$	32 993,54 \$	32 967,74 \$	103,41%
<b>Total débours de structure</b>	<b>583 744,51 \$</b>	<b>587 950,06 \$</b>	<b>608 023,58 \$</b>	<b>607 548,29 \$</b>	<b>103,41%</b>
<b>Total débours de fonctionnement</b>	<b>89 730,05 \$</b>	<b>94 270,57 \$</b>	<b>89 241,47 \$</b>	<b>84 600,00 \$</b>	<b>94,67%</b>
<b>Total débours indemnités de grève</b>	<b>300,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Total des débours</b>	<b>673 774,56 \$</b>	<b>682 220,63 \$</b>	<b>697 265,05 \$</b>	<b>692 148,29 \$</b>	<b>102,21%</b>
<b>Excédent recettes sur débours</b>	<b>30 128,55 \$</b>	<b>28 330,98 \$</b>	<b>39 079,32 \$</b>	<b>39 851,71 \$</b>	

Revenus d'intérêts et placements **2 163,75 \$**

DÉTAILS DEBOURS DE FONCTIONNEMENT	Réel 2018-2019	Prévision 2019-2020	Réel 2019-2020	Prévision 2020-2021	%
Équipement informatique	1 196,85 \$	2 000,00 \$	1 039,32 \$	1 500,00 \$	51,97%
Salaires* et avantages sociaux et impôts	43 511,15 \$	45 000,00 \$	48 299,78 \$	48 000,00 \$	107,33%
Secrétariat-imprimerie-fourriture bureau	2 404,55 \$	2 500,00 \$	3 033,32 \$	2 500,00 \$	121,33%
Animation syndicale	22 076,84 \$	23 000,00 \$	22 197,37 \$	15 000,00 \$	96,51%
Service du café et breuvage	2 178,26 \$	2 800,00 \$	1 803,26 \$	1 000,00 \$	64,40%
Frais de représentation (NETs)	5 141,13 \$	3 500,00 \$	2 865,43 \$	1 000,00 \$	81,87%
Dons	7 167,00 \$	6 770,57 \$	3 810,56 \$	7 200,00 \$	56,28%
Journal (Impression)	86,69 \$	200,00 \$	50,68 \$	100,00 \$	25,34%
Taxes foncières	3 261,40 \$	3 300,00 \$	5 285,85 \$	5 300,00 \$	160,18%
Comités syndicaux	2 706,18 \$	3 200,00 \$	855,90 \$	2 000,00 \$	26,75%
Libération syndicale	- \$	2 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$	0,00%
<b>TOTAL DÉBOURS FONCTIONNEMENT</b>	<b>89 730,05 \$</b>	<b>94 270,57 \$</b>	<b>89 241,47 \$</b>	<b>84 600,00 \$</b>	<b>94,67%</b>

\* Salaire comprend maintenant les heures de graphisme pour la Dépêche

<b>Secrétariat et fournitures de bureau</b>	<b>3 033,32 \$</b>
Assurances	838,21 \$
Secrétariat et fournitures de bureau	2 195,11 \$
Mobilier de bureau	- \$
<b>Animation syndicale</b>	<b>22 197,37 \$</b>
Réunions AG et BuSy	12 019,93 \$
Animation fête	10 177,44 \$

**ÉTAT DES SURPLUS D'OPÉRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 mai 2020**

**SURPLUS D'OPÉRATION**

Solde en caisse au 30 avril 2019 (livre - chèques en circulation)	223 757,66 \$
Excédent (déficit) des recettes sur les débours	39 079,32 \$
Chèques annulés	- \$
Chèques en circulations	123 064,93 \$
Carte de crédit	1 086,88 \$
<b>Solde au livre au 30 avril 2020</b>	<b>386 988,79 \$</b>

**ÉTAT DE L'ACTIF**

<b>ACTIF</b>	au 30 avril 2018	au 30 avril 2019	au 30 avril 2020
EOP-Solde au livre	23 432,77 \$	10 106,91 \$	170 933,14 \$
ET1-Régulière (1,25%)	80 000,00 \$	81 000,00 \$	82 012,50 \$
ET2-Placement garanti lié aux marchés(max 7,15%)	80 097,85 \$	80 097,85 \$	80 097,85 \$
ET3-Épargne à terme régulière (2,25% 10 décembre 2021)	0,00 \$	50 000,00 \$	51 125,00 \$
ET4-Compte avantage entreprise	11 633,31 \$	2 794,05 \$	2 820,30 \$
Carte de crédit			
<b>TOTAL</b>	<b>195 163,93 \$</b>	<b>223 998,81 \$</b>	<b>386 988,79 \$</b>

Débalancement 0,00 \$

**Débours de plus de 1 000\$**

**Année financière 2019-2020**

Débours de plus de 1000\$ du 1er mai 2019 au 31 décembre 2019\*

Date	No chèque	Destinataire	Détail	Poste budgétaire	Montant
6-déc.-19	5405	Traiteur Leblanc	Souper Party de Noël	W-Animation-Fêtes	7700.00

Débours de plus de 1000\$ du 1er janvier 2019 au 30 avril 2019\*

Date	No chèque	Destinataire	Détail	Poste budgétaire	Montant
10-janv.-20	5423	Ville de Longueuil	Taxes municipales	3-Taxes foncières4	3466.44

\* autres que débours de structures et salaire, avantages sociaux de la Technicienne en administration (impôts fédéral et provincial)

**- Cotisations perçues :**

Le réel des cotisations perçues est un peu plus élevé que la prévision. Les cotisations perçues sont toujours difficiles à prévoir, car cela dépend de plusieurs facteurs (salaire des enseignants (jeunes vs vieux), nombre d'enseignants en invalidité, nombre de chargés de cours à l'AEC, etc.).

Les prévisions en ETC pour 18-19 était de 490 et pour 19-20, de 485. De plus, il y a eu une augmentation salariale en avril 2019. C'est donc sur ces nombres que sera basée la prévision 20-21, soit un total d'environ 730 000\$.

**-Café : La vente de café a généré un revenu de 1984\$ et des dépenses de 1803,26\$.**

Le cout d'achat total du café qui est inférieur à l'an passé n'est pas surprenant considérant qu'à la fermeture du cégep en mars nous avons cessé d'acheter et de vendre du café. - Équipement informatique :

Le SPPCEM s'est doté de nouveaux appareils informatiques, notamment des écrans d'ordinateur. Cependant, la prévision pour 19-20 restera la même que pour cette année, car les ordinateurs devront éventuellement être changés.

**- Animation syndicale : voir section Animation syndicale**

**- Frais de représentation :**

Les prévisions 2019-2020 pour les frais de représentation auraient dû être supérieures étant donné que nous étions en négociation. Mais avec la pandémie, toutes les instances se sont tenues par visioconférence. De plus, il n'y a pas eu de congrès FNEEQ cette année.

Finalement, il est à noter qu'un remboursement de la FNEEQ est toujours en attente, du remboursement des frais de représentation concernant les dépenses de 19-20. C'est donc dire qu'au final, les frais de représentation pour 19-20 s'élèvent à 2865.43\$. Ce montant servira de prévision pour 19-20.

**- Dons : voir section Don**

**- Libération syndicale :** Aucune libération syndicale n'a été facturée au SPPCEM pour 19-20. Comme nous sommes encore en période pandémie, tout laisse croire que les instances se tiendront à distance cette année.

**- Excédent recettes sur débours :** on remarque un surplus de 39 079\$. Ce montant est attribuable à la hausse des cotisations (de 1.5% à 1.55%) qui a eu lieu à la fin de l'exercice 2017-2018, mais aussi à une hausse des cotisations liée à notre augmentation salariale en avril 2019. Le surplus servira principalement pour le fond de grève.



## Animation syndicale

---

Lors de l'AG du 18 octobre 2017, la proposition suivante avait été adoptée concernant l'animation syndicale :

### POINT 4 – Budget d'animation et des fêtes du SPPCEM

Il est proposé que le SPPCEM réduise dès l'année 2018-19 son budget d'animation syndicale d'environ 5 000 \$ notamment en envisageant la possibilité de poser les gestes suivants :

- a) Cesser de faire affaire avec la compagnie *Chef à votre service* pour les bureaux syndicaux et fournir des boîtes à lunch de base du café étudiant sous forme de buffet (économie d'environ 2 400 \$ pour 5 BUSY).
- b) Cesser de faire affaire avec la compagnie *RN services et mercantiles* pour les assemblées générales et fournir des boîtes à lunch de base du café étudiant sous forme de buffet (économie d'au minimum 2 000 \$ pour 8 AG).
- c) Faire affaire avec le café étudiant pour le service de café (gratuit pour l'eau et les pichets) pour les AG et le BUSY et ne plus fournir d'autres boissons lors de ces instances (économie d'environ 650 \$ par rapport à *Aramark* pour 8 AG et 5 BUSY).

Et que l'équité soit respectée en matière de lunch entre les différents campus.

Il est proposé que le SPPCEM forme un comité, composé du trésorier et de membres volontaires, qui devra trouver une façon de réduire la facture des *partys* de fin de session d'au moins 5 000 \$ par rapport aux frais du *party* de Noël et des Agapes de 2016.

Ce comité devra présenter trois scénarios de réduction de dépenses d'au moins 5 000 \$ lors d'une assemblée générale à l'hiver 2018.

Un point prévu à l'ordre du jour lors d'une AG de l'hiver 2018 devra permettre aux membres du SPPCEM de choisir le scénario de réduction de dépenses des fêtes de fin de session qui leur convient le mieux.

Lors de l'AG du 9 mai 2018, la proposition suivante avait été adoptée :

### Point 5. Réduction des dépenses de l'animation syndicale

Scénario 2 : Le sans alcool

Les profs apporteraient leurs boissons aux deux événements. Il y aurait un repas plus économique fourni par le café étudiant aux Agapes et nous conserverions le repas de Noël tel qu'il est présentement.

Par suite de ces résolutions, le SPPCEM a donc cessé de faire affaire avec *Chef à votre service* et *RN services et mercantiles* et de plutôt utiliser les services de la COOP.

16-17 AG et BUSY = 13 053.91 \$

17-18 AG et BUSY = 13 518.86 \$

18-19 AG et BUSY = 10 092.27 \$

Économie de 2 961.64 \$ par rapport à 16-17

Cependant, les économies n'ont pas été comme espérées, soit de 5000\$. Les différents facteurs qui peuvent expliquer cette différence sont que les pichets d'eau n'ont pas été offerts lors des assemblées, donc plus de café consommé, et que lors de la session d'hiver, les BUSY ont été transformés en AG (les AG étant plus dispendieuses que les BUSY).

Lors de l'AG du 9 mai 2018, la proposition suivante avait été adoptée :

Le scénario 2 qui avait été adopté prévoyait une économie de 5000\$. En plus, nous avons voté pour conserver le repas de Noël du scénario 1 (7 000\$) plutôt que le 2 (8 670\$).

L'économie totale votée était donc de 6 670\$.

16-17 Animation fête = 19 112.35 \$  
17-18 Animation fête = 15 901.39 \$  
18-19 Animation fête = 11 984.57 \$  
19-20 Animation fête = 10 177.44\$

L'économie réalisée a donc été de 8 934,91\$ par rapport à 16-17.

Par contre, il est important de mentionner le fait que le party de Noël n'a pas eu lieu au Théâtre de la Ville, une économie d'environ 2000\$.

### **Fonds de grève**

---

Une journée de grève coûte au maximum environ 50 000\$ en indemnité pour les enseignants participants (environ 500 enseignants participants par jours x 100\$). Les coûts de location de matériel (toilette, tente) et de matériel (pancartes) sont généralement remboursés par la CSN et ne sont donc pas calculés.

La grève de 2015 a coûté 183 000\$ en indemnités.

Présentement, nous avons 215 000 \$ en réserve dans nos différents comptes bancaires.